

## Communiqués d'octobre 2022

**2 octobre**

### **Démantèlements à Calais cet après-midi, dimanche 2 octobre : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et d'une voiture d'interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 35 et 16 h 10, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- sous les ponts,

2 arrestations,

quelques tentes et bâches prises.

- rue des Huttes :

pas de saisies observées.

- BMX :

un périmètre établi au parking.

pas de saisies observées.

- Marck :

un périmètre établi aux rails.

les gens se réinstallent tout de suite.

- rue de Judée :

les deux côtés sont évacués.

pas de saisies à Auto-dépanne.

2 bâches au moins prises du côté ouest.

les gens se réinstallent tout de suite.

- Hôpital : évacuation d'un nouveau site.

un sac poubelle pris.

- derrière la PASS.

15 personnes expulsées.

les gens sont poussés vers le fossé.

au moins deux tentes prises.

- Auchan :

présence constatée du convoi.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

### **Repas de midi à Loon-Plage : info ADRA**

Repas : 450.

Un petit-déjeuner a été servi par une association néerlandaise.

Pas facile de trouver un coin non boueux.

Distribution difficile, avec quelques tensions.

Quelques-uns dans la bousculade sont passés deux fois.

Sur le lieu habituel, une équipe médicale allemande faisait des petits soins.

Un exilé afghan nous a sorti en un assez bon français que c'était notre boulot de leur donner à manger et qu'on était payé pour cela.

#### **4 octobre :**

Aujourd'hui, mardi 4 octobre 2022,

**Démantèlements à Calais : Le HRO n'était pas en mesure de suivre le convoi,**

**Nous pouvons cependant vous dire que :**

- cet après-midi,

7 fourgons de CRS étaient en action, avec deux camions de nettoyage et un voiture d'interprètes.

- le convoi est passé par le site de l'Hôpital pour une évacuation,

- puis sous la passerelle.

**Démantèlements à Loon-Plage ce matin : info HRO.**

23 fourgons de CRS se sont regroupés au Puythouck, plus trois motards de la Police Nationale.

L'AFEJI avec des bus les rejoint à Intersport,

et des machines Loxam de ramassage de matériel devant l'entreprise Clauser.

Un périmètre de sécurité est établi.

Ceux qui viennent de l'ancien site ne sont pas autorisés à entrer sur le nouveau.

Les gens commencent à quitter le site,

Ils ont d'abord le droit de partir avec leurs tentes.

Mais vers 9 h, ceux qui sortent n'ont ni paquet, ni couverture...

Les engins Loxam sont remplis de matériel, en particulier de tentes.

Des sacs de couchage et des tentes sont mis à la benne.

Un camion d'Auchan est là pour récupérer les caddies.

Un premier bus de l'AFEJI arrive.

MRS intervient pour que ceux qui veulent partir avec les bus soient autorisés à passer.

Les sacs et les poches sont fouillés avant que les exilés puissent passer.

A 8 h 51 on entend sur la radio des policiers que 9 personnes sont montées dans le bus.

un bus part à 9 h 41.

Un autre part à 11h 33 avec 15 personnes.

L'AFEJI dit que 4 bus sont partis.

Il reste au moins 15 personnes qui auraient voulu partir mais il n'y avait plus de place...

Des plots de ciment sont entrés dans le camp. Le HRO en compte huit.

Après 20 h ROOTS annonce avoir déplacé deux contenants d'eau et leurs douches à l'entrée du camp, donc sans doute devant les plots pour y accéder avec leur citerne.

#### **5 octobre :**

**Calais : évacuation ce matin en Centre Ville :**

Le convoi d'évacuation a été vu ce matin quitter le Pont Mollien, puis le petit camp en face du commissariat.

**Loon-Plage : évacuation ce matin, après celle d'hier au même endroit ...**

(entre 8 h 07 et 12 h 19)

21 fourgons de CRS, un de la PAF, un fourgon et trois motards (puis cinq) de la Police Nationale.  
Un avion survole le site, en faisant des ronds au-dessus des camps.

Evacuation des deux côtés de la route : sur l'ancien et sur le camp actuel.

Etablissement d'un périmètre de sécurité.

Contrôles d'identité du HRO (une fois par les CRS, une fois par la Police Nationale)

Le HRO demande la Réquisition du Procureur.

La réponse est : "On n'a pas de réquisition du Procureur, c'est un concours de la force publique dans le cadre d'une ordonnance judiciaire et ce sont les huissiers qui les ont."

Un bus de l'AFEJI part au trois quarts plein.

Un deuxième plus tard. Le HRO est trop loin pour voir combien de gens partent.

A la fin de l'opération, 4 fourgons de CRS attendent l'arrivée d'un nouveau bus pour ceux qui veulent encore partir.

Les gens évacués attendent sur le pont et dans l'herbe à côté du camp.

De nombreuses tentes et des bâches sont ramassées, dans des petits engins Loxam.

Un fourgon Auchan vient chercher les caddies.

Apparemment en plus de l'évacuation (bien réelle) il y avait aussi un entraînement avec des pistolets d'exercice. Le HRO ne devait donc pas filmer cette partie de l'opération...

### **6 octobre :**

#### **Démantèlements du 6 octobre après-midi à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 8 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'une voiture d'interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 39 et 17 h 16, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- Pont Faidherbe et quai du Danube.

- à côté de la gendarmerie,

Rien n'est pris.

Le HRO ne voit aucun exilé.

- rue des Huttes :

Un périmètre est établi, avec une ligne de CRS

Au moins prise de trois tentes, deux bâches, un sac de couchage, sept couvertures.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes, comme d'habitude.

- Marck :

Un périmètre est établi.

Au moins une tente prise.

- rue de Judée :

Un périmètre est établi.

les deux côtés sont évacués en même temps.

3 personnes évacuées de Auto dépanne, au moins.

5 personnes évacuées du côté ouest, au moins. (Le HRO voit environ 15 exilés).

Les gens se réinstallent à Auto dépanne.

- Hôpital.

Au moins cinq tentes prises.

- derrière la PASS.

Deux personnes se sont évacuées elles-mêmes vers le fossé avec leurs tentes.

Le HRO est escorté dehors,

ils entendent à la radio des policiers que 4 tentes ont été prises.

Le HRO perd la trace du convoi, ils en concluent que l'évacuation est terminée.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

### **Petit déjeuner à Loon-Plage ce matin : info ADRA**

Après une belle file au début de la distribution, il y a eu des bousculades, par la suite.

Nous avons interrompu la distribution pour marquer le coup.

Quelques exilés étaient vraiment désolés et sont venus s'excuser.

Beaucoup de familles ce matin, des nouveaux arrivants par taxis.

Nos restes ont été donnés à d'autres associations.

Autour de 300 petits-déjeuners.

Le lieu est exigu en plus, trouver une place adéquate devient compliquée.

Sans compter que Roots s'y est installé, la benne, le véhicule incendié, la boue...

L'idée d'aller servir sur la grande plaine se pose, en sachant que d'autres le font.

Présence de l'Aféji et d'un bus.

### **7 octobre :**

### **démantèlements à Calais en Centre ville ce vendredi 7 octobre : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 4 vans de la Police Nationale est venu expulser les habitant.es d'au moins trois lieux de vie en Centre Ville. Le convoi policier était également accompagné de deux voitures de la Police Nationale, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat, et de trois interprètes.*

Cet après-midi, entre 9 h et 10 h 14, les habitants d'au moins trois lieux de vie du Centre Ville ont été expulsés.

Les expulsions dans le Centre Ville reprennent tous les jours.

Bilan :

2 arrestations,

au moins 71 personnes expulsées.

14 tentes, 2 matelas et une bâche saisis.

- Quai du Danube,

Aucun périmètre n'est établi.

2 personnes arrêtées,

au moins 20 personnes expulsées,

7 tentes saisis.

- Pont Mollien.

9 personnes expulsées

4 tentes saisis

Un exilé rapporte avoir vu sa tente prise.

- à côté de la gendarmerie :

7 personnes expulsées

2 matelas et une tente saisis

- retour Pont Mollien :

Un périmètre est établi.

Au moins 35 personnes auto-expulsées attendent en haut du pont.

2 tentes et une bâche saisis.

un exilé est autorisé à récupérer ses affaires, ensuite deux autres non.

Le HRO vérifie que le fourgon APC se rend bien à la Ressourcerie.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

**8 octobre :**

**Démantèlements du 8 octobre après-midi à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 5 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins sept lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'une voiture d'interprètes (avec deux interprètes).*

Cet après-midi, entre 13 h 43 et 16 h 27, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés.

- rue des Huttes :

Les gens quittent le camp, avec leurs affaires.

Il ne reste personne sur le site.

Un périmètre est établi, au bout de la rue, impossible de surveiller les saisies.

Au moins prise de deux bâches, un sac de plastique, un sac de couchage, quelques tentes.

Contrôle d'identité pour le HRO.

- BMX :

Les gens se sont évacués d'eux-mêmes, comme d'habitude (une vingtaine de tentes)

Présence de familles.

Deux personnes quittent le site.

Rien n'est pris.

- Marck :

Environ 80 tentes dehors.

Un périmètre est établi au niveau du panneau de travaux.

Quelques habitants sortent du bois avec leurs tentes.

Les gens commencent à se réinstaller avant la fin de l'opération.



- rue de Judée :

10 tentes auto évacuées du côté de Auto dépanne,  
impossible d'observer du côté ouest, mais apparemment rien n'y est pris.

- Hôpital.

Des gens sortent avec des sacs mais pas de tentes, au moins 30.

Certains sont autorisés à entrer mais pas à reprendre leur tente.

Au moins trois tentes prises, pleines de matériel.

- derrière la PASS.

Plusieurs personnes sortent, puis se réinstallent au départ du convoi.

- Auchan :

Le HRO perd la trace du convoi (bouchons), personne sur le lieu de vie, ils en concluent que l'évacuation est terminée.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

**9 octobre :**

**Repas de midi à Loon-Plage : info ADRA.**

Nous avons distribué sur la plaine.

460 repas servis

Tout s'est passé dans le calme sans bousculades.

Présence d'une douzaine de familles.

Une dizaine de gars trempés sont arrivés suite à une tentative de traversée ratée.

Distribution de vêtements, de baskets, de tapis de sol...

Tous nos déchets ont été mis dans des sacs poubelle.

**10 octobre :**

**Démantèlements du lundi 10 octobre après-midi à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins onze lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat.*

Cet après-midi, entre 13 h 41 et 17 h 11, les habitants d'au moins onze lieux de vie ont été expulsés.

- Pont Faidherbe et quai du Danube :

Pas d'interprète présent.

Sans doute aucun exilé.

- quai de la Gironde :

deux arrestations,

une dizaine de tentes prises (dont deux pleines de matériel), ainsi que une demi-douzaine de bâches, au moins 5 couvertures et 3 sacs plastiques.

- rue des Huttes :

La voiture des interprètes rejoint le convoi.

Au moins prise de 7 tentes dont 4 pleines de matériel, trois bâches, un sac de couchage.

- BMX :

Le HRO voit 35 tentes.

Les CRS ne sortent même pas des fourgons.

- Marck :

Le HRO voit 50 tentes.

Il semble qu'ils n'aient évacué que le bois...

Au moins un sac de couchage saisi.

- rue de Judée :

Les deux côtés sont évacués.

Le HRO ne voit rien.

- Hôpital.

Au moins cinq bâches et une tente prises.

- derrière la PASS.

La base légale de l'opération est "comme d'habitude" selon les CRS.

- Auchan :

Le HRO ne voit rien.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

**11 octobre :**

**démantèlements à Calais en Centre ville ce mardi 11 octobre : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles*

*d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi (composé de deux voitures et d'un camion de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et de deux interprètes) est venu expulser les habitant.es d'au moins trois lieux de vie en Centre Ville.*

Ce matin, entre 8 h 58 et 9 h 52, les habitants d'au moins trois lieux de vie du Centre Ville ont été expulsés.

- depuis la place du Danemark :

Palpation de deux hommes, pour fouiller leurs poches.

3 hommes chassés de sous le pont Faidherbe.

2 autres escortés dehors, la police prend leurs deux sacs à dos pleins et les arrête.

9 autres escortés dehors de l'autre côté du pont avec leurs affaires<;Au moins trois tentes (dont deux pleines de matériel) et deux bâches prises, et deux sacs en plastique pleins.

- Quai du Danube,

Un périmètre est établi à l'entrée du quai : absolument personne ne passe (ni exilés, ni associatifs, ni citoyens), sauf un citoyen à 9 h 27.

Beaucoup de gens partent avec leurs affaires.

(Une trentaine de personnes évacuées).

Présence de six femmes.

La commissaire parle avec une famille avec un interprète : ils sont autorisés à prendre leurs affaires dans la tente, ensuite l'équipe de nettoyage prend les tentes.

- Pont Mollien :

Une quinzaine de personnes évacuées des deux côtés du pont.

L'équipe de nettoyage détruit un abri en dur, sous le pont.

Au moins 4 sacs en plastique pleins, un sac à dos et trois bâches (dont deux pleines de matériel, au moins 4 couvertures), un sac de couchage, un manteau saisis.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

### **Démantèlements ce matin à Loon-Plage : info HRO**

Entre 8 h 12 et 12 h 20.

convoi : au moins 10 fourgons de la gendarmerie mobile, un de CRS, deux de la PAF, deux véhicules et deux motards de la Police Nationale, un car de l'AFEJI, des engins LOXAM.

Evacuation de l'ancien site :  
à peu près 100 personnes dehors, elles partent avec leurs affaires.  
Un engin Loxam ramasse des couvertures.  
Au moins une dizaine de tentes saisies.

40 personnes s'évacuent d'elles-mêmes du camp principal.

Evacuation aussi à Mardyck.

10 arrestations.  
80 personnes le long des rails.  
Aussi une dizaine de tentes saisies.  
Des engins LOXAM passent pleins.  
Environ 150 personnes attendent dans l'herbe.  
6 personnes partent dans un bus.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.  
Les contenants à eau ont été épargnés et il n'y a pas de nouveau

### **12 octobre :**

#### **Démantèlements du mercredi 12 octobre après-midi à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins dix lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 35 et 17 h 15, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés.

- quai du Danube :

Ils descendent au premier pont à côté du carrefour.

Le HRO voit 3 MNA et un enfant et voit 5 personnes sur le pont.

7 personnes évacuées.

Le même groupe de femmes qu'hier est évacué, avec leurs affaires.

Une arrestation.

Saisies : deux tentes et un sac en plastique.

- pont Mollien.

Saisie : au moins 5 tentes (dont deux pleines de matériel), deux bâches et deux couvertures, un sac de couchage, un sac en plastique plein.

6 personnes partent avec leurs affaires.

En tout : 20 personnes présentes.

- à côté de la gendarmerie :

saisie : deux bâches (dont une pleine de matériel) et une tente.

- rue des Huttes :

Le HRO compte 38 personnes,

Les gens partent avec leurs affaires.

Ils ont le droit d'entrer chercher leurs affaires.

Au moins prise de 5 tentes dont 2 pleines de matériel, une bâche.

- BMX :

Le HRO voit 28 tentes auto expulsées.

Les CRS ne s'arrêtent même pas.

- Marck :

Les CRS entrent dans le bois.

Le HRO voit 17 personnes évacuées.

2 bâches et une tente prises.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- rue de Judée :

Les deux côtés sont évacués.

Un périmètre est établi.

- derrière la PASS.

Un périmètre est établi au niveau de l'IBC.

12 personnes quittent le lieu.

Pas de saisies observées.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Hôpital.

18 personnes partent, presque toutes dans la direction imposée par la police.

Au moins quatre bâches (dont trois pleines de matériel) et deux tentes prises.

- Fort Nieulay :

une bâche prise.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

**13 octobre :**

**démantèlements à Calais en Centre ville ce jeudi 13 octobre : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi (composé de deux fourgons et d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat , et d'une voiture avec trois interprètes est venu expulser les habitant.es de trois lieux de vie en Centre Ville.*

Ce matin, entre 8 h 59 et 10 h 23, les habitants de trois lieux de vie du Centre Ville ont été expulsés.

Bilan :

une arrestation, au pont Faidherbe.

trois bâches dont une pleine de matériel et une tente saisies.

- Pont Faidherbe :

Au moins 13 personnes présentes et expulsées.

Une arrestation après palpation et ouverture des poches de l'homme.

Un abri de fortune formé de deux bâches est démoli.

- Quai du Danube,

Pas de périmètre, même si la commissaire demande au HRO de ne pas entrer dans le périmètre de l'opération (non délimité).

6 personnes expulsées.

Un homme réussit à récupérer sa tente que les employés d'APC emportaient.

Contrôle d'identité du HRO.

Ils prennent du retard pour donner des informations aux exilés.

- Pont Mollien :

Au moins 30 personnes expulsées dont trois mineurs.

L'équipe de nettoyage détruit un abri en dur, sous le pont.

Au moins 4 sacs en plastique pleins, un sac à dos et trois bâches (dont deux pleines de matériel, au moins 4 couvertures), un sac de couchage, un manteau saisis.

Là aussi beaucoup de primo arrivants en demande d'informations...

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

**14 octobre :**

**Démantèlements du vendredi 14 octobre après-midi à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de*



*première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins dix lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 31 et 17 h 37, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés.

- quai du Danube :

Les véhicules sont garés place du Danemark.

Le périmètre est établi au niveau du convoi garé.

Ensuite le HRO ne parvient pas à obtenir avec précision le tracé du périmètre.

Saisies : deux tentes pleines de matériel et deux bâches.

- à côté de la gendarmerie :

Un périmètre est établi.

Au moins une tente et une bâche prises.

- pont Mollien.

3 personnes s'expulsent elles-mêmes.

Saisie : au moins une tente.

- BMX :

Les gens se sont auto expulsés.

Au moins deux tentes prises.

- Marck :

Un périmètre de 4 CRS est établi.

Une bâche, deux sacs et une tente pris.

- rue de Judée :

Au moins deux tentes et une bâche prises.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- derrière la PASS.

12 personnes expulsées.

Un périmètre est établi.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Hôpital.

Un périmètre est établi "terrain privé".

Au moins deux tentes prises.

- Fort Nieulay :

Le HRO arrive quand le convoi est en train de partir, ils n'ont pas pu voir les saisies.

- Auchan :

Un périmètre est établi.

le HRO est renvoyé à la maison; "il n'y a pas de chef ici, il faut aller au commissariat".

puis le CRS dit : "Vous me faites penser à mon chien, il me suit".

Au moins une tente et 4 bâches prises.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

**16 octobre :**

**Démantèlements du dimanche 16 octobre après-midi à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de*

*première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins dix lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 39 et 17 h 06, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés.

- Le convoi se gare place de Norvège pour l'expulsion des quais du Centre Ville.

4 personnes sur le quoi sont autorisées à prendre leurs affaires.

-sous le pont Faidherbe :

3 personnes expulsées

1 tente prise.

-pont Mollien :

12 personnes s'évacue t d'elles-mêmes avant l'arrivée du convoi.

Au moins une tente, une bâche et une couverture prises.

- rue des Huttes :

Le HRO voit au moins 7 personnes sur le lieu de vie.

Au moins une dizaine de tentes dont quatre pleines de matériel et 4 bâches prises.

Une partie du matériel est prise alors que les exilés sont présents.

- BMX :

Un périmètre est établi.

Le HRO voit une quinzaine de tentes.

Au moins trois tentes prises.

- Marck :

Le HRO voit environ 130 tentes sur le lieu de vie, hors du bois.

Au moins deux tentes prises.

- rue de Judée :

évacuation sur les deux lieux de vie.

Un périmètre est établi.

12 tentes auto-expulsées côté ouest.

Le HRO est escorté dehors.

Une tente pleine de matériel est saisie.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Hôpital.

Le HRO est trop loin pour voir les CRS.

2 arrestations.

Au moins trois tentes prises, pleines de matériel.

- derrière la PASS.

Un périmètre est établi à la dalle de béton.

une vingtaine de personnes expulsées.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Auchan :

Un périmètre est établi au niveau de l'entrée.

Un objet est saisi.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

**18 octobre :**

**Démantèlements du mardi 18 octobre après-midi à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins dix lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 28 et 17 h 00, les habitants d'au moins dix lieux de vie ont été expulsés.

- à côté de la gendarmerie :

13 personnes sur le lieu de vie,

Pas de tentes sous les ponts.

6 personnes partent, elles ont le droit de prendre leurs affaires.

2 personnes sont palpées puis arrêtées.

Pas de saisies.

- rue des Huttes :

Les gens déplacent leurs affaires.

Ils ont le droit d'entrer prendre leurs affaires.

Le HRO est envoyé au coin de la rue.

18 personnes sont évacuées.

Au moins une tente pleine de matériel est saisie.

- BMX :

Le HRO voit 25 tentes auto expulsées.

Il compte 3 femmes.

Au moins deux tentes prises, et une bâche.

- Marck :

Le HRO voit environ 100 tentes sur le lieu de vie, hors du bois.

10 tentes sont expulsées du bois, et 17 personnes.

- rue de Judée :

évacuation sur les deux lieux de vie.

13 tentes auto-évacuées

La base légale déclarée est la flagrance.

- Hôpital.

8 personnes évacuées.

Au moins une bâche et une tente prises.

- derrière la PASS.

Les gens déplacent leurs tentes avant l'arrivée de la police.

- Fort Nieulay :

Pas de saisies observées.

- Auchan :

La police laisse les gens tranquilles.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

### **Un préfet désavoué par le Tribunal administratif de Lille !**

L'audience avait eu lieu le 20 septembre, le jugement a été rendu le 12 octobre mais ne nous a été communiqué qu'aujourd'hui, 18 octobre.

Le Tribunal Administratif a annulé des arrêtés préfectoraux interdisant les distributions gratuites de boissons et de nourritures en certains lieux du Centre ville de Calais.

Ces arrêtés ont été jugés disproportionnés par rapport aux finalités poursuivies :

Le Tribunal n'a reconnu ni que ces distributions causaient des troubles à l'ordre public, ni qu'elles causaient des risques sanitaires.

Seule l'atteinte à la salubrité publique a été admise. Mais "les interdictions édictées ne remédiaient pas aux abandons de déchets consécutifs à l'activité de distribution de denrées."

**Un préfet se devrait quand même de s'entourer de compétences, afin d'éviter de se faire reprendre par un tribunal !**

<http://lille.tribunal-administratif.fr/Actualites/Communiqués/Interdiction-des-distributions-de-denrees-alimentaires-dans-le-centre-ville-de-calais>

**19 octobre :**

Démantèlement à Loon-Plage le matin du 19 octobre

de 8 h 07 à 12 h 38.

Le convoi était composé d'au moins :

12 fourgons de CRS, une voiture, deux fourgons et deux motards de la Police Nationale, un fourgon de la PAF, un fourgon et deux bus de l'AFEJI, deux fourgons et deux camions bennes d'Opale environnement, un fourgon Ramery, un camion benne, un chargeur sur pneu LOXAM, trois dumpers LOXAM, deux défricheuses.

Au moins trois lieux de vie expulsés : Mardyck et les deux camps de Loon-Plage (l'ancien site et le site actuel).

Saisies :

au moins :

une benne de camion- benne quasi pleine à la fin de l'opération, progressivement remplie par les dumpers LOXAM.

7 dumpers LOXAM pleins observés (dont 22 tentes, une tente pleine, 9 bâches, une bâche pleine, 18 couvertures, 6 sacs de couchage, une poussette, un caddie, un sac à dos, un sac poubelle plein et une bonbonne de gaz.)

Bilan humain :

au moins 250 personnes expulsées.

au moins un bus AFEJI plein à un tiers (pas d'observation possible sur les autres).

Base légale : "Ordonnance du tribunal" dit un membre de la Police Nationale, mais le HRO ne peut parler à l'huissière.

Remarques :

Plusieurs périmètres abusifs, en particulier à la fin, quand toutes les personnes expulsées se réinstallent, le HRO est bloqué dehors : "Vous n'êtes pas des migrants".

Pendant toute la matinée, personne ne peut indiquer au HRO où se trouve l'huissier.

**20 octobre :**

**Démantèlements ce matin à Loon-Plage : info HRO.**

2e fois après le démantèlement d'hier matin...

Convoi:

un véhicule de la Police Nationale, 3 fourgons de la PAF,

2 bus de l'AFEJI,  
3 camions-bennes

Contrôle d'identité du HRO, avant même le départ du convoi, sur le parking d'Intersport.

- intervention d'abord sur Mardyck.  
avec 7 fourgons de la PAF, 7 fourgons de CRS, 4 camions-bennes, 2 LOXAM, et deux grosses bennes.

Périmètre au stop, à 200 m du camp.

Le HRO est escorté dehors.

Contrôle d'identité pour le HRO.

5 arrestations.

- au camp principal.

avec 4 fourgons de CRS, un de la Police Nationale, deux de la PAF et une bus de l'AFEJI.

14 personnes quittent le lieu et s'installent devant Clauser, puis au moins 70 autres personnes s'en vont.

Un bus AFEJI part aux 3/4 plein.

Au moins 7 tracteurs LOXAM partent pleins.

- en même temps sur l'ancien camp.

15 personnes quittent le lieu.

Puis au moins 45 autres, dont 7 enfants.

Les gens se réinstallent au départ de la police.

### **Démantèlements cet après-midi à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 6 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 28 et 16 h 23, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- quai du Danube :

16 personnes évacuées.

Au moins une tente pleine de matériel est saisie.



-Pont Mollien:

12 personnes évacuées.

Au moins deux tentes saisies.

- rue des Huttes :

Au moins 6 tentes (dont trois pleines de matériel) et trois bâches sont saisies.

- BMX :

Le HRO voit 30 tentes auto expulsées.

Au moins une tente et une bâche prises,

- Le convoi repart vers Dunkerque et s'arrête (tout à fait exceptionnellement) rue du Colombier.

Le HRO voit prendre au moins 6 tentes (dont deux pleines ; d'au moins une couverture) et une bâche.

Contrôle des papiers du HRO (conducteur et véhicule).

Cela prend un temps important : le HRO ne trouve pas le convoi à Marck...

- Ils le retrouvent rue de Judée :

évacuation sur les deux lieux de vie.

Au moins 6 hommes évacués côté ouest.

Les gens se réinstallent au départ de la police.

- Hôpital.

Un périmètre de 3 CRS est formé.

2 hommes évacués avec leurs tentes.

- derrière la PASS.

6 hommes évacués.

Le HRO est repoussé jusqu'au fossé.

Exilés et HRO sont escortés de l'autre côté du fossé.

- Auchan :

Pas d'évacuation.

Fin de l'opération.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

**22 octobre :**

**Démantèlements cet après-midi du samedi 22 octobre à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 7 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 33 et 15 h 30, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- à côté du commissariat

-Pont Mollien

évacuation sous le pont, puis des deux côtés du pont.

périmètre de 3 puis 2 CRS sur le côté du pont.

saisie de vêtements et de sacs de couchage.

environ 30 personnes évacuées.

pas d'arrestations.

- rue des Huttes :

un périmètre est établi.

ils laissent les gens prendre leurs affaires.

environ 25 personnes évacuées et 6 tentes.

Au moins une tente et deux bâches sont saisies.

palpation et 2 arrestations par la PAF.

- BMX :

Le HRO voit les tentes auto expulsées.

ensuite 3 tentes expulsées.

un périmètre est établi au carrefour, "juste pour les associations".

- Marck :

un périmètre de 2 CRS est établi. Le HRO est envoyé dehors.

une gazeuse à la main.

la base légale de l'opération est la flagrance pour "installation illégale sur le terrain d'autrui".

- rue de Judée :

évacuation sur les deux lieux de vie.

aucune saisie constatée.

- derrière la PASS.  
un périmètre est établi impasse Magnolia.

- Passage à l'Hôpital.  
Fin de l'opération.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

### **24 octobre :**

#### **Démantèlements cet après-midi du lundi 24 octobre à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 5 vans de CRS est venu expulser les habitants d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon et d'une voiture banalisée de la Police Nationale, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture de deux interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 26 et 15 h 56, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

Le convoi s'arrête place du Danemark.

- quai du Danube,
- Pont Faidherbe,
- Pont Mollien, des deux côtés en même temps,
- à côté du commissariat

Plusieurs tentes saisies, dont une trop pleine de matériel pour être portée, et une bâche.

Plus de dix personnes expulsées dehors.

- rue des Huttes :  
un périmètre est établi.

8 personnes se sont auto expulsées avec leurs affaires.

Le HRO voit au moins 20 habitants présents.

Au moins six tentes (dont une pleine de matériel) et 4 bâches sont saisies, ainsi que 4 couvertures.

- BMX :

Le HRO voit 25 tentes auto expulsées et au moins 30 personnes sur site.

Au moins une tente et une bâche saisies.

- Marck :

Le HRO est d'abord bloqué par le train.

un périmètre est établi.

Le HRO voit 11 personnes.

La police fait attendre ceux qui veulent se réinstaller.

Puis 6 personnes et 10 tentes reprennent leur place.

- rue de Judée :

un périmètre est établi.

Le HRO est escorté dehors.

Les gens peuvent prendre leurs affaires.

15 personnes sont contraintes de quitter Auto dépanne.

Au moins trois tentes prises.

Les gens reviennent au départ du convoi.

- derrière la PASS.

5 tentes auto expulsées.

la police "invite" deux personnes à prendre leurs tentes.

un périmètre est établi.

le HRO est expulsé dehors avec contrôles d'identité.

Au moins plusieurs tentes prises, dont une pleine de matériel.

- Passage à l'Hôpital.

Fin de l'opération.

*\*Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le coordinateur communication/plaidoyer au + 336 71 04 23 87 ou vous renseigner sur leurs réseaux sociaux Instagram @Humanrightsobs, et Twitter @HumanRightsObs\* ou sur leur site <https://humanrightsobservers.org/>\**

*Depuis 2017, le projet Human Rights Observers soutenu par l'Auberge des Migrants a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violences d'Etat perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique dans le Calais et le Dunkerquois.*

**25 octobre :**

**Démantèlement cet après-midi du mardi 25 octobre à Calais : info HRO.**

**Seul site expulsé : celui de Marck**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Encore aujourd'hui, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es du site de MARCK. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture de 4 interprètes.*

Cet après-midi, entre 14 h 51 et 16 h 23, les habitants du site de Marck ont été expulsés.

Un périmètre de sécurité est établi.

Un CRS explique que ce n'est pas du tout une expulsion, mais juste un déplacement des tentes à cause des travaux. 200 m environ, au bout du terrain.

La préfecture est passée hier pour prévenir les gens, dit-il.

Mais il finit par reconnaître que tout ce qui n'est pas revendiqué par quelqu'un est enlevé "pour nettoyage".

Mais tous les déchets sont laissés sur place.

Ce n'est pas une mise à l'abri non plus, dit-il.

Il n'y a pas de bus.

Le HRO voit environ 20 personnes présentes.

Saisies : au moins une vingtaine de tentes, une dizaine de bâches, une dizaine de couvertures.

Au bout d'un moment les exilés n'ont plus le droit d'entrer récupérer leurs affaires.

### **26 octobre :**

#### ***Démantèlements du mercredi 26 octobre à Calais : info HRO.***

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

Ce matin, le Centre Ville a été le seul lieu évacué : la police a été vue au travail quai du Danube.

*Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 11 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins neuf lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de*

*deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 56 et 18 h 22, les habitants d'au moins neuf lieux de vie ont été expulsés.

- rue des Huttes :

un périmètre est établi., trop loin pour permettre le travail d'observation du HRO.

Au moins cinq tentes et 3 bâches sont saisies, ainsi que 6 couvertures.

- BMX :

un périmètre est établi.

Les CRS s'équipent de boucliers, de casques et de jambières.

Le HRO voit 26 tentes auto expulsées et au moins 30 personnes sur site (dont 7 femmes et cinq enfants).

Au moins une tente et une bâche saisies.

- Le Stadium est expulsé en parallèle.

11 personnes et 4 tentes expulsées.

- Marck :

un périmètre est établi, trop loin pour permettre le travail d'observation du HRO.

Les habitants font des aller et retour pour récupérer leurs affaires.

Au moins 12 personnes expulsées.

Au moins 5 tentes saisies dont deux pleines de matériel, et deux bâches.

Le HRO voit un enfant.

- rue de Judée :

un périmètre est établi.

Les deux côtés sont évacués.

Ils ne laissent pas les gens entrer chercher leurs affaires, mais ils laissent les tentes vides sur place sans les saisir.

- derrière la PASS.

un périmètre est établi, trop loin pour observer les saisies.

Le HRO est escorté dehors.

Ils voient au moins 10 personnes.

Elles sont contraintes à passer de l'autre côté du fossé.

Les gens se réinstallent au départ du convoi.

- Passage à l'Hôpital.

Au moins 23 personnes expulsées, tous très jeunes (dont deux ou trois enfants).

deux tentes pleines de matériel saisies.

- à côté de la gendarmerie.

un périmètre est établi.

## **28 octobre :**

### **Démantèlements du vendredi 28 octobre à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calaisis, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins huit lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 34 et 17 h 09, les habitants d'au moins huit lieux de vie ont été expulsés.

- quai du Danube.

Un périmètre est établi devant l'entrée du parc.

au moins 10 personnes expulsées.

le convoi part mais se sépare.

- rue des Huttes :

un périmètre est établi avec deux CRS.

Les CRS filment le HRO sur demande de M. Darmanin, disent-ils.

34 personnes auto-expulsées.

Au moins trois tentes, une dizaine de bâches, 4 couvertures, 2 matelas, un miroir et 3 sacs en plastiques saisis.

- BMX :

Le HRO voit 11 personnes sur le lieu de vie.

Au moins une tente, trois bâches et un sac poubelle saisis.

Les exilés se réinstallent au départ du convoi.

- Marck :

un périmètre est établi, avec 5 CRS.

Le HRO voit 8 personnes sur le lieu de vie.

7 exilés n'ont pas le droit d'entrer sur le lieu de vie.

Nombreuses saisies.

Les gens se réinstallent à la levée du périmètre.

- rue de Judée :

un périmètre est établi.

Le HRO voit 11 personnes sur le lieu de vie, et 5 personnes expulsées.

Au moins une bâche prise.

- Hôpital.

un périmètre est établi avec 5 CRS.

HRO escorté dehors.

Ils voient 2 personnes expulsées,

au moins plusieurs tentes pleines de matériel, deux bâches et un matelas saisis.

- derrière la PASS.

un périmètre est établi, avec 15 CRS, trop loin pour observer les saisies.

au moins une bâche et une tente pleine de matériel saisis.

Le HRO est escorté dehors.

Ils voient une quarantaine de personnes expulsées, trois femmes.

les gens sont forcés de partir.

Les gens se réinstallent à la levée du périmètre.

- passage à Auchan.

### **30 octobre :**

#### **Démantèlements du dimanche 30 octobre à Calais : info HRO.**

*Dans le cadre de la politique de « lutte contre les points de fixation » dans le Calais, des opérations de harcèlement consistent à forcer des personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 19h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n ° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placements en rétention administrative alors illégaux.*

*Cet après-midi, un convoi composé d'au moins 10 vans de CRS est venu expulser les habitant.es d'au moins sept lieux de vie. Le convoi policier était également accompagné d'un fourgon et d'une voiture de la Police Nationale, d'un fourgon de la PAF, de deux véhicules (un fourgon et une benne) d'une entreprise privée de « nettoyage » APC, opératrice de l'Etat et d'une voiture d'interprètes.*

Cet après-midi, entre 13 h 39 et 16 h 28, les habitants d'au moins sept lieux de vie ont été expulsés.

- Fort Nieulay.

Un périmètre est établi, avec 6 CRS.

Un policier au moins porte un fusil LBD.

- quai du Danube.

Un périmètre est établi,

Le HRO voit 4 personnes présentes.

Ils entendent les CRS dire qu'il y a 24 personnes expulsées et deux tentes saisis.

2 arrestations.



- rue des Huttes :

un périmètre est établi à l'entrée de la rue, qui rend l'observation difficile  
Mais ils voient au moins trois tentes, une dizaine de bâches, 5 couvertures saisies.  
Au moins 4 personnes expulsées dont une femme.

- BMX :

Un périmètre est établi,  
Le HRO voit 9 personnes sur le lieu de vie.  
Pas de saisie observée.

- Marck :

Une soixantaine de personnes expulsées au moins.  
Les gens se réinstallent ensuite.

- rue de Judée :

un périmètre est établi.  
Le HRO voit au moins une trentaine de personnes expulsées,  
Les gens se réinstallent ensuite.

Les CRS se garent rue du Beaumarais sous le pont et interdisent le passage au HRO par un périmètre de 4 CRS. Ils doivent faire demi-tour.  
Pendant ce temps le convoi expulse probablement à l'Hôpital.

- derrière la PASS.

un périmètre est établi,  
Le HRO est escorté dehors.  
Ils voient 9 personnes expulsées, et au moins deux tentes saisies.